

l'homme et le renforcement des institutions vouées à cette cause. Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, dont la création est prévue pour bientôt, collaborera étroitement avec les gouvernements, les institutions et les ONG dans les pays en développement. Tel qu'indiqué dans la nouvelle stratégie du gouvernement en matière d'aide, les droits de la personne seront l'un des facteurs importants pris en compte dans l'élaboration des politiques et des programmes canadiens d'aide au développement.

Les pays africains ont pris des mesures pour améliorer la gestion de leur économie et de leur secteur public. En 1988, le Canada a oeuvré avec d'autres pays pour la création, sous les auspices du PNUD, d'un programme de perfectionnement en gestion doté d'un budget de 60 millions \$ CAN. Ce programme aidera les gouvernements africains à poursuivre leurs efforts à long terme dans ce secteur.

La croissance démographique rapide affecte considérablement les perspectives de redressement et de développement en Afrique, exerçant une pression très lourde sur des ressources déjà rares. Les gouvernements sont souverains en ce qui concerne les politiques démographiques, mais il existe une responsabilité collective de protéger, pour le bien des futures générations, l'environnement global et les ressources, ce pourquoi il faudrait consentir des efforts accrus dans ce secteur. Le Canada se préoccupe particulièrement des rapports entre les besoins d'une population qui ne cesse de croître et un environnement dont la capacité de production est limitée.

Le Canada s'intéresse à la question démographique depuis 1970 et y consacre un budget croissant par l'entremise des canaux multilatéraux et des ONG. Il vient actuellement au quatrième rang des donateurs dans ce secteur, avec des décaissements globaux de 38 millions \$ CAN en 1986-1987, dont 34% ont été acheminés par des canaux bilatéraux. Le soutien croissant accordé aux pays africains continuera de privilégier les projets d'éducation, d'information et de communications, le renforcement des institutions et l'aide à la réalisation de recensements. En 1986, le Canada a demandé au FNUAP d'élaborer une nouvelle stratégie pour l'Afrique et de consacrer une plus grande part de ses ressources financières et humaines à cette région.

b) Préoccupations sub-régionales et régionales

Les problèmes de la sécheresse et de la désertification, des Etats insulaires africains, des pays